



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

Orchies, le 03 novembre 2025

Coordonnateur du District Maritime

Monsieur Jean Pierre BIENERT

☎ 06 15 96 16 78

✉ jean-pierre.bienert@cdntt.fr

Aux Présidents des Clubs du Maritime sous couvert de leur Correspondant.
Au Responsable Technique du District
Au Responsable Sportif du District
A Mme D. MISZTAL, Présidente du Comité du Nord
A M. M. DORCHIES, Secrétaire Général du Comité du Nord
A M. E. KELLER, Responsable de la commission des districts
Aux Elus du Conseil d'Administration du Comité du Nord
A M P. D'HOUWT, Responsable Technique Départemental
A M. J. TAYLOR, Agent de Développement
Au Secrétariat du Comité du Nord

COMPTE RENDU DE LA REUNION MARITIME A BOURBOURG, le 17 septembre 2025

Clubs présents : SC BOURBOURG TT – TT BRAY DUNES -TT CAPPELLE LA GRANDE – TTC GRAND FORT PHILIPPE – O. GRANDE SYNTHÉ – US TT GRAVELINES – TT HOYMILLE – TTAB DUNKERQUE - SM PETITE SYNTHÉ – TT COUDEKERQUE BRANCHE – CTT TETEGHEM.

Clubs absents : ASC WORMHOUT TT – AP SAINT POLOISE.

Personnalité présente : Mme Delphine MISZTAL, Présidente du Comité du Nord

A l'ouverture de la réunion, après l'accueil des présidents, l'ensemble des participants souhaitent un « joyeux anniversaire » à notre présidente. Avant de lui donner la parole, le coordonnateur, demande au représentant du club de LOON PLAGE de se présenter et de nous informer sur son club nouvellement créé.

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS DU COMITE

- **RAPPEL** : si une équipe est « exempte » ou bénéficie d'un forfait, même si elle est positionnée à l'**extérieur**, il est obligatoire d'envoyer la composition d'équipes, quel que soit le championnat (par équipes, vétérans, mixte, jeunes).
- Une question a été posée quant à la **limitation des points des joueurs en D3**. Il est fréquent de voir des joueurs d'un certain niveau évoluer en D3 pour assurer une montée. *La présidente fait remarquer qu'il est impossible de déroger aux règles établies au niveau Fédéral.*

La D3 faisant partie du championnat de France, elle est soumise au règlement de ce championnat.

En conséquence il est impossible pour l'instant d'imposer quoi que ce soit ; la seule possibilité est de faire remonter le problème à la Fédération.

Le représentant du club de LOON PLAGE, intervient, pour demander comment il pourrait faire autrement que de faire jouer, en D3, les quatre ou cinq joueurs dont il dispose, et qui sont classés + de 1000points ?

- **Licences événementielles** : la Fédération semble ignorer le CD 59. En conséquence, le Comité ne fera pas d'« effort » pour inciter les clubs à la prise de ces licences.
- **A noter** : à partir de novembre 2025, un affichage mettant en garde contre le phénomène de violence dans le sport sera obligatoire dans les salles (les mairies devraient fournir les affiches).

- Une convention a été passée avec la clinique d'ostéopathie de LILLE. Séances possibles à 15€ (au lieu de 20€).
- Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026 (tour du Critérium Fédéral et journée 3 phase 2 des championnats par équipes). Attention à l'occupation de vos salles si vous êtes concernés.
- La Fédération a lancé le programme des 300 en lien avec le CNOSEF (suite à la formation des 300 dirigeantes en 2023/2024) 2 féminines du Comité ont été retenues.
- Dates à retenir :
 - ✓ Dimanche 7 septembre 2025 : Journée des arbitres à SAINT AMAND.
 - ✓ Vendredi 19 septembre 2025 : clôture des inscriptions au Critérium Fédéral
 - ✓ Samedi 04 octobre 2025 : Assemblée Générale du Comité du Nord à SAINT ANDRE.
 - ✓ Samedi 08 novembre 2025 : Assemblée Générale de la Ligue à LILLE (possibilité se donner un pouvoir à un autre club du District.

Prévisions d'activités dans le District pour la saison

➤ CH'TIS POUSSINS :

- ⊗ Tour 1 : samedi 08 novembre 2025 à DUNKERQUE
- ⊗ Tour 2 : samedi 06 décembre 2025 à COUDEKERQUE
- ⊗ Tour 3 : samedi 31 janvier 2026 à CAPPELLE LA GRANDE
- ⊗ Tour 4 : samedi 23 mai 2026 à BOURBOURG

➤ TOURNOI INDIVIDUELS DU DISTRICT MARITIME :

Le représentant du club de COUDEKERQUE propose d'organiser cette compétition dans sa salle. Les dates seront définies ultérieurement.

Le coordonnateur fait remarquer que seul le Club de BOURBOURG propose sa salle sur le document officiel transmis par le Comité ou la Ligue lors de la ré-affiliation du début de saison.

QUESTIONS DIVERSES

- ⊗ M. Denis SAUVAGE nous informe, que suite au sinistre dont son club fut victime la saison dernière, la municipalité de GRANDE SYNTHE envisage de faire construire une salle qui sera dédiée au tennis de table dans la commune. Il demande s'il existe une structure au sein de la Fédération ou de la Ligue qui pourrait l'aider dans ses démarches.
La présidente l'informe qu'il existe au sein de la Ligue une commission d'homologation de salle à contacter pour notamment aller visiter une salle nouvellement construite dans notre Région.
- ⊗ M. HEYMAN nous fait part qu'une formation de JA1 sera bientôt organisée à SAINT ANDRE.
- ⊗ M. DEBRUYNE demande la parole pour nous dire son étonnement concernant les comptes rendus de l'« IRD » qui se font de plus en plus rares ou non publiés ? Il nous donne en exemple le cas de deux joueurs sanctionnés le **08/03/2025**, sur la 3^{ème} journée de la phase 2 saisons 2024/2025. Les faits concernent un joueur du Nord qui a bien été sanctionné (celui-ci n'ayant pas fait appel de la décision), et un joueur de la Somme qui lui a fait appel et dont on ne peut savoir si celui-ci a bien été convoqué par une quelconque commission d'appel. D'où son étonnement....
- ⊗ Suite à une question concernant un problème de disponibilité de salle, conséquence d'un acte de malveillance, un élu de la Ligue nous indique que l'on doit utiliser les documents téléchargeables sur le site de la Ligue pour demander un changement de lieu, d'horaire ou de salle.

Prochaine réunion de District le 21 janvier 2026 à PETITE SYNTHE.

Le coordonnateur remercie le club de BOURBOURG pour son organisation et le prêt de la salle.

Le Coordonnateur du District Maritime
Jean Pierre BIENERT